



Dans mon propre logement, puis-je interdire à mes amis de fumer ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 9 avril 2013

Bonjour,

Je reçois des invités chez moi qui entreprennent de fumer.

Puis-je leur demander de ne pas fumer ?

Merci.

Réponse :

Vous êtes chez vous, vous organisez votre vie comme vous le souhaitez et n'êtes en rien obligée de subir les effets délétères d'un produit qui tue un de ses consommateurs réguliers sur deux.

Votre question mérite cependant une attention toute particulière quant à la manière de faire connaître vos intentions à vos invités. En effet, l'appel à la loi, devenu malheureusement nécessaire, pour gérer un problème de savoir vivre a incité les fumeurs dépendants à transformer en droit de fumer toute situation où l'interdiction ne s'applique pas explicitement.

Il est donc judicieux de prévenir de votre mode de fonctionnement domestique en invoquant, pêle-mêle, votre incapacité à supporter la fumée, sa nocivité et son odeur persistante. Dire tout cela sur le ton de l'humour rendra encore plus sympathique votre démarche.